



Déclaration liminaire

Comité technique ministériel Alimentation

24 octobre 2019

Monsieur le Directeur général,
Monsieur le Secrétaire général adjoint,

L'Alliance du Trèfle se félicite que le CTM spécialisé alimentation se réunisse ENFIN après pratiquement deux ans d'éclipse.

Elle demande, comme cela est inscrit dans le règlement intérieur de ce CT, que deux réunions soient effectivement organisées chaque année.

En matière d'effectifs, l'Alliance du Trèfle déplore que les seules augmentations d'effectifs pour la DGAL et le programme 206 soient celles liées à la mise en place du Brexit.

En effet, compte tenu des attentes sociétales et des exigences sanitaires européennes et nationales, ces effectifs devraient être revus à la hausse de manière significative.

La généralisation des redevances sanitaires constituerait un moyen de répondre à ces besoins. Elle ne semble malheureusement pas être envisagée actuellement.

Face à la stagnation des effectifs hors Brexit et à l'épuisement des équipes aussi bien en administration centrale qu'en services déconcentrés, il est indispensable que des décisions soient rapidement prises afin d'identifier les missions à pérenniser.

L'Alliance du Trèfle exprime par ailleurs ses vives inquiétudes sur la place qui sera dévolue à la santé publique vétérinaire dans les DDCSPP reconfigurés.

Quelle sera l'attention portée par les directeurs et leurs adjoints à ces dossiers, sachant que les préfets seront particulièrement mobilisés par les sujets relatifs au travail et à l'insertion sociale ?

Que restera-t-il de la culture « agriculture » ?

La création des SG communs va entraîner le départ de 213 ETPT du programme 206 des DDPP et des DDCSPP vers les préfectures. Elle va impacter défavorablement la vie des agents transférés et les conditions de travail de toutes les équipes concernées.

En conséquence, certaines missions, notamment en matière budgétaire ou de gestion RH de proximité, seront transférées vers les services techniques et leur encadrement, ce qui sera source de travail supplémentaire.

La crise LUBRIZOL montre une nouvelle fois la nécessité de recourir à des renforts venant d'autres régions. Une réflexion pour organiser ces interventions est à envisager.



L'Alliance du Trèfle déplore que la situation financière des nombreux contractuels, en poste à la DGAL ou en services déconcentrés sur le programme 206, soit fort peu enviable.

Pour ceux d'entre eux qui travaillent depuis de nombreuses années pour le ministère, les perspectives d'évolution professionnelle sont dérisoires.

De plus, en matière de revalorisation triennale des contractuels du secteur sanitaire, elle souhaite attirer l'attention sur la contradiction entre les informations obtenues lors du groupe de travail du 16 avril dernier (en format CCP) et les réponses récentes apportées à des questions individuelles formulées par des contractuels concernés.

Par ailleurs, l'Alliance du Trèfle constate que la mise en œuvre du RIFSEEP défavorise financièrement les agents titulaires qui occupent des fonctions nécessitant une expertise technique.

Pour ce qui concerne les sujets à l'ordre du jour, notamment le Brexit et le SIVEP central, l'Alliance du Trèfle les évoquera en séance.